

CNUCED



JOURNAL

du Conseil du commerce et du développement

Quarante-neuvième session, 7-18 octobre 2002

APERÇU DES SÉANCES

Jeudi 10 octobre 2002

933^e et 934^e séances plénières

Point 6 – Examen de faits nouveaux et de sujets relatifs au programme de travail de Doha qui intéressent particulièrement les pays en développement

M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED, a fait une déclaration liminaire.

M. Carlos Fortin, Secrétaire général adjoint de la CNUCED, a présenté la question.

M. Kipkorir Rana, Directeur général adjoint de l'OMC, a également fait une déclaration.

Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Égypte (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), du Danemark (au nom de l'Union européenne), de la Commission européenne, de l'Indonésie (au nom du Groupe asiatique et de la Chine), de la Barbade (au nom du Groupe latino-américain et caraïbe), du Maroc (au nom du Groupe africain), du Japon, de la République islamique d'Iran, du Bangladesh, de la Thaïlande, du Bélarus et du Venezuela.

À sa 934^e séance plénière, le Conseil a poursuivi le débat général au titre du point 6 de l'ordre du jour. Des déclarations ont été faites par les représentants du Nicaragua, de la Norvège, de Cuba, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde et de la Jordanie.

Le représentant de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a fait une déclaration.

Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a répondu aux questions posées pendant le débat général.

Le Conseil a clos le débat général sur le point 6 de l'ordre du jour.
